

PETIT LEXIQUE DE L'URBAIN

(inspiré de www.crdp-Lyon.cndp.fr)

Actifs : personne qui exerce une activité rémunérée et régulière.

Agglomération : une ville et sa banlieue

Aire urbaine : espace urbain comprenant un centre et des banlieues dans lequel plus de 40% de la population active travaille dans une des communes le composant.

Aire (définition statistique Insee)

Selon le zonage en Aires Urbaines de l'INSEE, une aire est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave constitué par un **pôle** et par sa **couronne**. On distingue les **grandes aires urbaines** associées aux grands pôles urbains, les **moyennes aires** et les **petites aires** associées respectivement aux moyens et petits pôles. En 2010, la France métropolitaine comptait 792 aires regroupant 85 % de la population du pays.

Banlieue : les espaces habités qui entourent une grande **ville** et qui en dépendent. Ils y accueillent des activités industrielles ou **résidentielles** et sont reliées au **centre** (ville) par un **réseau** de transport.

Centre directionnel ou d'affaires

Quartier des affaires, à l'image du C.B.D (Central Business District) américain.

Communes multipolarisées (définition statistique Insee)

Communes rurales ou unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Conurbation (définition morphologique)

Groupement de villes (ou d'**agglomérations**) proches les unes des autres, chaque ville demeurant individualisée. Une conurbation peut être un groupement hiérarchisé, la ville principale détenant un pouvoir de polarisation important (Lille dans la conurbation Lille-Roubaix-Tourcoing).

Couronne (avant 2010 « couronne péri-urbaine »)

Selon l'INSEE, la couronne se constitue de communes rurales ou d'unités urbaines qui sont rattachées à un pôle par les migrations pendulaires : au moins 40% des actifs résidents ont un emploi dans le pôle urbain.

Espace à dominante urbaine (définition statistique Insee)

Ensemble des **aires urbaines** et des **communes multipolarisées**. Il peut également se définir comme l'ensemble des espaces urbains. L'espace à dominante rurale est l'ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.

Etalement urbain

Développement dispersé à l'extérieur des centres urbains, le long des routes et en milieu rural.

Fonctions urbaines

Rôle d'une ville défini selon les activités économiques (fonctions commerciales, industrielles, de service...) et selon le pouvoir de commandement à différentes échelles (capitale régionale, nationale, européenne...). Les fonctions de commandement (sièges sociaux d'entreprise, équipements publics de niveau national ou international comme un opéra ou un aéroport, activités financières, etc) sont en général concentrées dans les grandes villes – on parle alors de fonctions métropolitaines.

Hiérarchie urbaine

Classement des villes selon les critères de taille (nombre d'habitants) et de fonction (quantité, rareté, variété, des biens et des services offerts).

Loi SRU

Loi du 13 décembre 2000, relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Elle institue les PLU et les SCOT, et cherche à favoriser la mixité sociale avec obligation d'un pourcentage de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Lotissement pavillonnaire : un ensemble d'habitations identiques concentrées dans un même lieu.

Métropole

C'est une très grande **agglomération** (avec une aire urbaine de 400 000 habitants au minimum) concentrant population, activités et richesses.

Périurbanisation : la construction de pavillons (petites maisons) dans les campagnes, habités par d'anciens citadins qui continuent de travailler à la ville.

Plate-forme multimodale : lieu où les marchandises, les personnes sont transférées d'un mode de transport à un autre.

Pôle (définition statistique Insee)

Unité urbaine offrant au moins 1500 emplois et organisant un espace urbain alentour. L'INSEE distingue les **grands pôles urbains** (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les **moyens pôles** (unités urbaines de 5 000 à moins de 10 000 emplois) et les **petits pôles** (unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois)

Région urbaine

Définition large de l'aire d'influence d'une ville importante, au-delà de l'**aire urbaine**. Elle peut regrouper plusieurs **agglomérations** ou **aires urbaines** dans une relative proximité. Sa définition est approximative car elle ne répond à aucun critère absolu ou administratif.

Réseau urbain

Ensemble de villes hiérarchisées en relation d'échanges et de commandement. Parmi les nombreux types de réseaux urbains, on distingue les réseaux monocentriques (dominés par une métropole) et les réseaux multipolaires. La notion de système urbain, assez proche, met l'accent sur les relations des villes entre elles.

Rurbanisation : intégration d'un espace rural dans un ensemble urbain.

Site urbain

Emplacement sur lequel se développe la ville. C'est le cadre topographique de la ville à l'échelle locale (par opposition à la **situation** qui s'analyse à l'échelle régionale)

Situation

Position géographique d'une ville par rapport à de grands ensembles régionaux (voies de communication en particulier, d'où le terme de ville-carrefour)

Technopole

Ville accordant une place importante aux cadres, aux chercheurs, aux services et productions de haute technologie. A l'échelle plus locale d'une opération d'aménagement comme celle d'un parc technologique, on parle de technopôle (accent circonflexe, masculin).

Unité urbaine (définition statistique Insee) ou « ville » : [Agglomération](#) comprenant plus de 2000 habitants.

Urbanisation

Regroupement des hommes et des activités dans des zones denses, qui constituent de vastes marchés de l'emploi, concentrent les équipements et les services publics, génèrent des économies d'agglomération liées à l'avantage de la densité. Deuxièmement, il signifie la transformation d'un espace local rural en vue de son intégration dans un ensemble urbain plus vaste ; il désigne alors les opérations d'installation de voiries et de réseaux qui le rendent propres à la construction..

Ville

Voir « [Unité urbaine](#) »

Ville nouvelle (définition institutionnelle)

Ville créée de toutes pièces (dans les années 1960-1970 en France) à proximité d'une grande [agglomération](#) dans le but d'organiser la [périurbanisation](#) et d'éviter l'[étalement urbain](#). On en compte cinq en Ile-de-France, une près de Lille (Villeneuve d'Ascq, une ville universitaire réussie), une dans la région lyonnaise (mais contre l'avis de la Communauté Urbaine de Lyon, la Datar a créé l'Isle-d'Abeau trop loin de Lyon, à plus de 30 km près de l'aéroport de Satolas), une dans la région rouennaise (Val de Reuil, qui ne décolle pas car trop éloignée de Rouen et située dans un autre département qu'elle).

Zone Franche Urbaine (définition institutionnelle)

La politique de la ville accorde à certains quartiers ou communes des avantages économiques pour attirer les PME et développer l'emploi : avantages fiscaux, allègements de charges sociales, aides à la création d'entreprises. L'Etat s'y engage à améliorer le cadre de vie et le fonctionnement des services publics.

Z.U.P

Créées en 1958, les Zone à Urbaniser en Priorité ont donné naissance à de grands ensembles collectifs. Construits à la hâte et souvent dans des quartiers éloignés des centres urbains, ces résidences font aujourd'hui l'objet d'opérations de réhabilitation, parfois de destruction.

ZAC

Instituées en 1967, elles se sont substituées aux ZUP. Les règles d'urbanisme de la ZAC sont intégrées au Plan Local d'Urbanisme. La Zone d'aménagement concerté nécessite la volonté d'agir d'une collectivité publique et représente donc une alternative aux aménagements d'initiative privée.